




Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:



**'FIT FOR 55':
QUELS SONT LES PLANS DE L'UE POUR
L'INFRASTRUCTURE DES CARBURANTS ALTERNATIFS ?
Suivez la conférence !**

Le 01/06, une conférence européenne de l'IRU se tiendra à Bruxelles et en ligne au sujet des plans actuels de l'UE pour l'infrastructure des carburants alternatifs et l'aide aux transporteurs routiers en vue de développer des technologies propres.

Deux thèmes importants seront abordés :

- Fit for 55 - L'UE est-elle prête pour le déploiement d'une infrastructure pour combustibles alternatifs ?
- Fit for 55 - L'UE est-elle prête pour décarboniser le transport routier ?

Un moment de réseautage est prévu après la conférence pour les participants sur place.

[Cliquez ici pour en savoir plus et pour vous inscrire à la conférence](#)

Rappel : la Commission européenne a formulé des propositions « Fit for 55 » en vue de réduire les émissions de CO₂ de 55 % d'ici 2030. Ces propositions donnent un coup d'accélérateur au plan de l'UE en vue de la décarbonisation du transport routier d'ici 2050.



ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DU PRIX DU DIESEL

Dans le cadre de la décision du gouvernement fédéral de réduire temporairement le droit d'accise à partir du 19/03/2022, il est utile de le mettre en perspective par rapport au secteur des transports.

Cette intervention réduit directement le prix à la pompe pour tous les consommateurs, de 0,14 EUR/l (HTVA) pour le diesel. Dire que cette réduction est loin d'être suffisante pour contrebalancer les fortes augmentations enregistrées depuis le conflit en Ukraine est un euphémisme. Si le prix du diesel à la pompe vient à nouveau à baisser, à partir de 1,7 EUR/l, les accises seront progressivement ramenées à leur niveau initial par un système de cliquet.

En outre, le montant du remboursement prévu pour le diesel professionnel est également réduit temporairement. À cet égard, le principe est que l'on ne peut pas récupérer ce que l'on n'a pas payé à l'achat.

Dans la pratique, cette mesure n'a pas d'incidence financière sur le total des dépenses/frais pour une entreprise de transport. En maintenant cet effet neutre, le gouvernement a raté l'occasion d'adresser un signal de soutien au secteur du transport, ce que nous ne pouvons que déplorer. Cependant, si l'on voit le bon côté des choses, le mécanisme offre un petit avantage en ce sens que les entreprises ne doivent pas avancer cette partie des frais, puisque la réduction est valable à l'achat.

Les commentaires que nous recevons indiquent que les chefs d'entreprises ressentent différemment cet effet de neutralisation financière et le qualifient plutôt de réduction de la récupération.

Nous pouvons donc tout à fait comprendre que des entreprises répercutent sur les clients la hausse du prix final du diesel. L'introduction de clauses relatives au carburant dans les contrats de transport s'avère une fois de plus nécessaire. N'importe quelle décision du gouvernement visant à réduire (temporairement) le droit d'accise ne suffira jamais à compenser les augmentations du coût réel.

La fédération suit l'évolution de près et ne manquera pas d'examiner d'autres pistes de soutien avec les entités fédérées compétentes, également sur la base des initiatives prises au niveau européen.



LES TRANSPORTEURS ROUTIERS EUROPÉENS ATTIRENT L'ATTENTION SUR UNE MEILLEURE INFRASTRUCTURE DES CARBURANTS ALTERNATIFS

Cette semaine, un courrier conjoint notamment de l'IRU et de l'ACEA, l'Association des constructeurs européens d'automobiles, a été envoyé aux ministres des Transports des 27 États membres de l'UE et aux membres du Parlement européen. Les organisations préconisent des objectifs ambitieux pour le développement d'infrastructures pour les carburants alternatifs.

Ce point sera abordé le 2 juin lors du Conseil des transports. Contrairement au Parlement européen, les États membres tendent à moins donner la priorité aux objectifs en matière d'infrastructures de carburants alternatifs, notamment pour les véhicules utilitaires lourds. Cela s'applique tant aux véhicules utilitaires électriques qu'aux véhicules utilitaires à hydrogène.

[En savoir plus](#)



SPW : nouveau marché de location de véhicules sans chauffeur

Le SPW organise le mardi 24/05 à 14h15 au SPW- Capnord, boulevard du Nord 8 à Namur, auditoire Viefquain, une séance d'information sur le nouveau cahier des charges relatif à la passation d'un nouveau marché de location de véhicules sans chauffeur pour les services de transport interne des élèves du réseau WBE. Le nouveau marché est prévu pour couvrir trois années scolaires.

- Plus d'information auprès du SPW : 081/77 31 62

ANVERS : nouveau parking pour autocars

L'ancien parking pour autocars Kaai 19 étant en cours de réaménagement, de nombreuses places sont perdues dans le centre-ville. Nous recherchons des solutions réalisées avec la ville d'Anvers. La ville nous informe aujourd'hui que 18 places de stationnement gratuites sont accessibles sur la Vogelzanglaan, à côté d'Antwerp Expo, pour le stationnement de longue durée. Des places supplémentaires ont également été prévues pour déposer et embarquer les passagers, notamment au niveau de l'Orteliuskaai et entre le Gerlachekaai et le Rijnkaai, avec une durée de stationnement limitée. Nous organiserons prochainement une réunion avec les services de la ville. Nous informerons les membres de la FBAA par e-mail à ce sujet.

[Consultez le site Internet de la ville pour en savoir plus](#)



PROJET PILOTE AUX PAYS-BAS : détection de présence aux arrêts de bus

La localité de Katwijk dans le sud des Pays-Bas a lancé un projet pilote fin avril afin de tester un système détectant la présence de voyageurs aux arrêts de bus. Le chauffeur de bus reçoit, avant d'arriver à un arrêt, un signal l'informant que des voyageurs attendent son passage grâce à des lignes lumineuses à l'arrêt.

Ce projet pilote, le fruit d'une collaboration entre Arriva, OFN et la province de Hollande-Méridionale, vise à :

- améliorer le service de transport public
- aider les chauffeurs de bus à voir plus rapidement les voyageurs qui attendent à l'arrêt lorsqu'il fait noir
- réduire les émissions de gaz d'échappement et de particules fines en limitant l'accélération et la décélération des bus
- améliorer la fluidité du trafic.

En cas de résultats positifs, ce système pourrait être appliqué plus largement aux Pays-Bas.

[Cliquez ici pour en savoir plus sur ce projet pilote](#) (source : rtkvatwijk)



CAR & BUS E-ZINE : la reprise des activités chez Bell Tours

Bell Tours à Sint-Pieters-Leeuw n'est pas resté inactif avant, pendant et après la période de pandémie. L'entreprise a constaté une reprise des activités et a mis en place des projets originaux afin de renforcer la confiance des voyageurs et l'envie de voyager. L'entreprise a récemment commencé à former ses propres chauffeurs avec l'Académie Bell Tours. Le propriétaire Henri Rammant nous présente les projets.

[Lire davantage sur les projets de Bell Tours](#)

[Recevez les prochains e-zines dans votre boîte mail](#)

CONDOLÉANCES

Valère Gaens, époux de Madame Mia Gaens, père de Geert et Rik et fondateur d'Alk Reizen est décédé le 09/05 à l'âge de 77 ans. Valère s'est consacré à notre secteur pendant de nombreuses années, en tant qu'administrateur de la S.A.A.L., délégué au sein du Comité Autocars et membre du jury dans les comités de présélection de la province du Limbourg.

Martine Vandamme, veuve de monsieur Alain Herman et fondatrice des Voyages Herman & Vandamme est décédée le 10/05 à l'âge de 62-ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à ses familles.

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

